



1, place Durant de Bredon
82200 MOISSAC
tél. 05 63 39 82 51

Assemblée générale ordinaire du 14 novembre 2011

Compte-rendu

adhérents présents : François Chesneau, Alain Morellini et Nicole des Méloizes, Roland Cros, Danièle Ackrich, David Anquetil, Henri Moreno, José Fernandez, François et Michèle Fletcher, Willem Gosselink et Chantal Lumineau, Marie-Pierre Charpail, Irène Gourrier, Norbert Camuzet, Marion Lebreton, Gilbert Serres, Martine Norek, Marie Debax, Aurélia Nicolini, Chris Loubersanne,

invités : Daniel Azuelos, Maryse Fontaine, Léon Serre, Samuel Ochando, Martine Lefur, Frédéric Lefur
excusés : Isabelle Brault (procuration à MP Charpail), Marie-Claire Johnny (procuration à ...), Semka Debals, Jacques Trouis, Christine Pessant (procuration à ...), Félix Paul, Sandrine Suères (procuration à ...), Céline Cavalin (procuration à Marion Lebreton), Karin et Yvan Bodin, Patrick Torc'h, Gilles Charpentier (procuration à Roland Cros)

Soit 2 adhérents présents (... votants) et 6 procurations. Le quorum est largement atteint.
La réunion débute par un tour de table où chacun se présente et émet des souhaits.

I. bilan moral

Roland Cros souhaite la bienvenue à tout le monde, notamment aux nombreux nouveaux adhérents qui ont rejoint l'association en 2011. Il remercie ceux qui ont permis à l'association de poursuivre ses actions par leur implication.

II. bilans d'activités

1. Bergerac

Marie-Claire Johnny n'ayant pas pu venir, nous ne disposons pas du bilan détaillé de ce marché.
Pour 2012, faire les demandes par courrier à Marie-Claire Johnny avant le 10 janvier.

2. Lauzerte

_ Le marché a changé de place et s'est déroulé dans un espace ombragé. Cette année cependant, exposants et visiteurs n'ont pas eu à souffrir de la chaleur car le temps était à la pluie. Le nouveau plan, circulaire sur la longueur, avec des espaces de détente, a généré une ambiance plus agréable.

_ Les visiteurs n'étaient pas au RDV le samedi et cela retient notre attention : comment faire venir le public en nombre. Le dimanche, excepté le matin où il pleuvait, bonne fréquentation à partir de la fin de matinée.

_ Le marché reçoit toujours un soutien efficace de la municipalité et de l'Office du Tourisme.

_ Le chiffre d'affaires est un peu en baisse (moyenne d'environ 570€).

_ Plan à améliorer : emplacement animations, problèmes de déjections canines dans le bout

3. Saint-Céré

_ Le marché avait été décalé sur des jours de semaine pour éviter qu'il se tienne aux mêmes dates que celui d'Argentat. Cela semble s'être ressenti sur le chiffre d'affaire qui s'est avéré plutôt meilleur : moyenne environ 900€ (mini 200€/maxi 2600€) ce qui est satisfaisant pour les organisateurs qui sont contents que les participants partent avec quelques sous.

_ Organisé par des potiers qui ne reçoivent pas d'aide logistique ni de la mairie ni de l'office

du tourisme, le marché reçoit le soutien de la mairie, de la communauté de communes et du conseil général.

– La mairie donne 300€

– Le budget est consacré à 95% à la pub (sous toutes les formes) car c'est cela qui paraît primordial (faire venir du monde) et il n'y a pas de repas

4. Boutique « le pot à l'envers »

• Créée en 2008, la boutique est située à Moissac, à côté de l'abbatiale. Elle continue de très bien fonctionner et est devenue incontournable pour certains moissagais en quête de cadeaux.

• Les membres (exposants permanents) la gèrent et prennent les décisions de fonctionnement collectivement. C'est une belle aventure humaine (entraide et échanges) qui demande environ 17 jours de permanence à chaque potier plus deux réunions par an.

• Les membres peuvent changer à la date anniversaire (fin mai)

• Depuis cette année, en plus des « invités du mois » (potiers extérieurs à l'association qui investissent la vitrine de devant et un plot à l'intérieur durant un mois : juin à septembre et décembre), un emplacement est mis à disposition des membres de TNSO pour des périodes de 2 à 3 mois (selon la période). Les candidatures sont à adresser à Marion Lebreton.

• A noter que cette expérience a servi d'exemple à une autre boutique associative à Issoire (association des potiers d'auvergne).

• C'est TNSO qui a lancé ce projet et soutenu son démarrage (y compris financièrement) suite au constat de la baisse des CA sur les marchés. Ces boutiques sont un prolongement des marchés et le côté associatif plaît au public. Il faudrait peut-être en faire d'autres. (A suivre...)

• **Au CNC, on réfléchit à un projet national**

5. Journées Nationales de la Céramique

• L'association a organisé trois RDV successifs autour du bol durant les trois jours de ce WE en partenariat avec des cafés à Lafrançaise et Lauzerte (vendredi et samedi) et à Moissac (dimanche) où les membres de la boutique proposaient aux passants des boissons chaudes servies dans des bols. Plusieurs potiers avaient fait des bols pour cette occasion. Le partenariat avec les cafés s'est avéré un peu compliqué pour des raisons techniques (bols et gobelets non standardisés !). Même s'il y a eu assez peu de participants (public), ces journées ont permis des moments d'échanges sympathiques. Par ailleurs David Anquetil, Irène Gourrier et Marie-Pierre Charpail avaient chacun organisé une manifestation en lien avec ces JNC dans leurs contrées. Au total, 9 membres de TNSO ont participé à ces journées.

• L'intérêt des JNC est effectivement la liberté que chacun a de proposer un RDV autour de la céramique. Ainsi composée de multiples petits RDV éclatés, la manifestation prend ainsi une dimension nationale.

• Cette manifestation biennale se déroulait jusque là au printemps. Or, les journées des métiers d'art (JMA) qui se tenaient auparavant en octobre ont été décalées au printemps (début avril). Il y a du coup eu un problème de communication (confusion) et le CNC a décidé de reporter les prochaines éditions à l'automne. Pour les mêmes raisons, cela facilitera aussi l'obtention des subventions.

III. bilan financier

Le trésorier fait part des résultats de l'année écoulée et de la situation comptable de l'association (voir documents joints). Ces chiffres concernent l'ensemble des activités de TNSO. Ce qui en ressort, c'est que les cotisations couvrent à peine les frais de fonctionnement (1420€ en 2011).

• Afin de pouvoir couvrir confortablement les besoins de fonctionnement et surtout afin de pouvoir financer de nouveaux projets (rappelons que la boutique et le site ont pu être financés par l'association), le conseil d'administration a décidé que toutes les activités régulières de l'association devaient apporter leur quote-part aux frais généraux de TNSO.

○ La boutique qui s'autogère ne peut pas être déficitaire. Chaque mois, 5% du CA est provisionné pour les frais de communication. Un pourcentage est retenu sur les ventes des invités (30% jusqu'à 1000€ et 20% au-delà). Elle a déjà pris en charge des frais de l'association. Il faut établir une règle et cela sera débattu et décidé par les membres lors de leur prochaine rencontre.

- Par contre, les marchés n'apportent aucune contribution à l'association. Le CA a donc décidé que la différence entre le tarif de participation pour les adhérents et les non-adhérents devrait être reversée à TNSO. 20 places seront réservées en priorité aux adhérents TNSO sur chaque marché.
- La cotisation (42,50€), inchangée, se décompose en 30€ pour TNSO, 6€ pour le CNC et 6,50€ pour Terre de Solidarité.
- La demande de subvention auprès d'Ateliers d'Art de France (AAF) devra être globalisée pour l'année et pour toutes les actions (plus de demandes séparées). Elle devra concerner prioritairement des actions de communication.
- Moment d'échanges et de débat avant les votes. Divers points sont abordés :
 - Augmentation du tarif de l'adhésion : il est proposé d'envisager une augmentation du montant de l'adhésion (seule ressource structurelle de l'ass.) afin de se donner plus de moyens d'action. Le montant serait cependant modulé (jeunes ateliers, bénéficiaires RSA...). Le CA devra réfléchir à une proposition en ce sens pour l'AG 2012.
 - Labellisation des marchés par TNSO
 - Penser à mettre le site à jour
 - Nécessité de se donner des moyens d'action
 -
- Vote des rapports : **Rapport moral** : adopté à l'unanimité ; **Rapport d'activité** : adopté à l'unanimité ; **Rapport financier** (voté après la pause déjeuner pour laisser le temps à ceux qui le souhaitent de consulter les documents) : adopté à l'unanimité

IV. Renouvellement du Conseil d'Administration

Pas membre sortant ni démissionnaire. Danièle Akrich et Aurélia Nicolini sont candidates pour rejoindre le CA.

Le CA ancien est reconduit et D. Ackrich et Aurélia Nicolini viennent renforcer l'équipe.

En 2012, l'appel à candidature sera fait avec la convocation. Il est demandé de prévoir un vote à bulletin secret.

Quelques points complémentaires sont abordés avant la pause repas :

- Marché de Caylus : suite à la non participation volontaire d'un certain nombre de potiers à ce marché, les organisateurs du marché de Caylus (association des commerçants) avaient demandé à nous rencontrer afin de voir si l'on pouvait à nouveau envisager une collaboration avec eux. Il est ressorti de la rencontre que l'association des commerçants n'avait pas envie de s'engager dans une collaboration telle que nous acceptions de la mener et cherchaient seulement d'obtenir un passe-droit afin de pouvoir figurer sur le calendrier des marchés de potiers. De ce fait, il n'y aura pas de collaboration TNSO à ce marché.
- Marchés TNSO 2012-01-18
 - Bergerac : 5 et 6 mai, date limite d'envoi des dossiers = 10 janv. à adresser à Marie-Claire Johnny
 - Lauzerte : 7 et 8 juillet (2d WE), date limite d'envoi des dossiers = 15 février à adresser à l'Office du Tourisme de Lauzerte
 - St-Céré : 11 et 12 août, date limite d'envoi des dossiers = 31 janv. à adresser à Roland Cros
 -

Pause repas, reprise de la réunion à 14h20

V. Site internet

Le site est en ligne depuis maintenant presque 2 ans. Le souci principal est sa mise à jour.

Une journée de formation sera proposée très prochainement. Marie-Astrid, notre webmaster montrera comment accéder à nos pages perso et nous donnera les consignes techniques nous permettant de faire nos mises à jour nous-mêmes. Une liste des personnes intéressées par cette

formation est mise en circulation.

- Pour les autres, Aurélia Nicolini se propose d'être le relai entre les adhérents ayant des infos à faire figurer sur leurs pages et Marie-Astrid (contact : aurelia.nicolini@gmail.com)
- Les nouveaux adhérents sont invités à rassembler les documents permettant à Marie-Astrid de composer leur page.

VI. Projets 2012

- Journées européennes des Métiers d'Art (exJMA) :

Désormais annuelles, ces journées organisées par les chambres des métiers se déroulent au printemps (début avril). En Midi-Pyrénées, le pôle régional se tiendra cette année dans le Tarn et Garonne, à Moissac dans le cloître (en 2011, elles se sont tenues dans le Tarn à l'Abbaye école de Sorreze). Le thème en sera « métiers d'art et art numérique ». L'association ayant son siège social à Moissac, nous souhaitons participer en proposant une animation qui rende visible notre métier. Une proposition est faite : diaporama avec une mosaïque de photos des potiers dans leurs ateliers projetées sur un mur de poteries blanches. D'autres idées sont émises (installations éphémères, cartes à puces en terre, représentations de molécules de silicium, matière numérisée). François Chesneau établira un projet et un budget prévisionnel et rencontrera le responsable de la Chambre régionale des métiers afin de soutenir notre projet.

- Nouveau marché : l'idée d'organiser un nouveau marché à Toulouse où autour piétine. Pas de commune intéressée. Vu le ralentissement des ventes sur les marchés, est-ce vraiment une bonne idée ?

- Nouvelle boutique : toujours à Toulouse ou dans une commune voisine, ce pourrait être une idée de monter une nouvelle boutique. La difficulté est cependant de trouver un local, bien placé avec un loyer raisonnable.

VII. CNC et Terres de Solidarité

- Terres de solidarité

C'est Chantal Lumineau qui est actuellement la présidente de cette association qui est une émanation du nCNC et d'Ateliers d'Art de France (AAF). La vocation de cette association est d'apporter un soutien aux artisans d'art en difficulté suite à des accidents de la vie. Selon les besoins, l'aide peut être une allocation (incapacité de travail), un prêt (besoin d'emprunter pour racheter de l'équipement professionnel). Les fonds sont constitués par une mise de fonds de la part d'AAF et alimentés par les cotisations des adhérents aux associations de professionnels. Le budget annuel est de 24.000€ dont 50% proviennent d'AAF et 50% des cotisations.

Environ 10 dossiers sont traités chaque année.

- Collectif National des Céramistes (CNC)

L'assemblée générale du CNC s'est tenue ce WE (10 et 11 nov.) à l'écomusée Pierre de Bresse en Bourgogne.

Le travail s'organise en commissions :

- mise en place du calendrier national des marchés de potiers
- communication : travail sur le thème « Qu'est notre métier ? » Quelle image de ce métier pouvons-nous chercher à valoriser afin de mieux communiquer.
- Marchés : recherche de rédaction d'une charte des marchés de potiers et d'outils pour faciliter l'organisation des marchés ; idée de faire des panneaux didactiques (sur le grès, la faïence, le raku...) à exposer sur les marchés
- Formation (préparation d'un colloque)
- Santé et protection

Après 8 ans de bons et loyaux services, François Chesneau est démissionnaire de son poste de délégué, il faut donc le remplacer. Il s'agit de porter la parole de notre association (faire part de nos actions, de nos trouvailles, de nos difficultés...), au CNC et réciproquement. Marie-Pierre Charpail qui était suppléante veut bien le remplacer mais elle laissera son poste de secrétaire TNSO, Aurélia Nicolini accepte l'autre poste de délégué. Étant donné les effectifs de l'association (>20 adhérents et <80), nous avons droit à 2 délégués et 2 suppléants. David Anquetil est et reste suppléant ainsi que Céline Cavallin. Il n'y a pas de frais pour les délégués, les déplacements étant indemnisés et excepté l'AG, le travail se fait essentiellement par mails et téléphone.

VIII. Quelques questions diverses

1. Marie-Pierre informe qu'elle a créé une adresse mail pour le secrétariat : tnsosecretaria@yahoo.fr Ainsi, les secrétaires peuvent changer, les données suivront plus facilement.
2. Formation : certains adhérents ont émis des souhaits de formation. Par exemple : vente, bien exposer ses pièces, comment accueillir le public sur son stand... Les AAF proposent parfois des formations sur ces thèmes mais elles ont lieu à Paris. Ne pourrait-on pas en organiser au niveau de la région ?
Ceux qui sont inscrits à la chambre des métiers bénéficient d'une prise en charge financière de leurs formations via le FAFCAE.
 - Chacun est invité à faire part de ses souhaits en matière de formation via le secrétariat. Nous les recenserons et s'il y a des souhaits récurrents envisagerons une action pour y répondre.
3. Retour sur la question du marché de Caylus : TNSO ne cautionne pas ce marché dont les organisateurs veulent encore augmenter le prix pour les potiers et supprimer les animations.
 - Il n'y a pas de mot d'ordre de TNSO, chacun est libre de participer ou non à ce marché.
 - Le président va adresser un courrier aux organisateurs pour signifier la position de Terres Neuves à savoir qu'on ne peut labelliser ce marché sans la signature d'une convention et le respect de cette convention, ce qui semble tout à fait improbable.

16h30 fin de l'AG

En PJ : appel de cotisation - à disposition sur demande : bilans des 3 marchés & frais généraux